

# VAR HABITAT – OPH DU VAR

**Siège Social : Avenue Pablo Picasso – 83160 LA VALETTE DU VAR**  
**Adresse postale : B.P. 29 – 83040 TOULON CEDEX 9**

## EXTRAIT

9

du Registre des Délibérations du Conseil d'Administration de  
VAR HABITAT – OPH DU VAR

SEANCE du **7 FEVRIER 2025**

**Objet de la délibération :**

**OLLIOULES –  
OPERATION « 1 RUE  
LOUTIN » PROJET  
D'ACQUISITION -  
AMELIORATION 3  
LOGEMENTS SOCIAUX**

Le Conseil d'Administration de VAR HABITAT – OPH DU VAR  
conformément à son Règlement Intérieur s'est réuni à :  
LA VALETTE DU VAR

sous la présidence de : **M. Thierry ALBERTINI**

ADMINISTRATEURS EN EXERCICE : **23**

**Présents :** Thierry ALBERTINI, Rodolphe ARNAUD, Bruno BAIXE,  
Catherine BASCHIERI, Christian BRIEL, Michèle BUGEAU, Dominique  
CAPITAINE, Solange CHIECCHIO, Carmen COINTREL, Patrick  
DEBIEUVRE, Patrick EVEILLEAU, Jeannine GHIO, Loïc GUILLEUX,  
Jacques PEYROT, Serge PELLEGRIN, Valérie RIALLAND

Martine ARENAS, ayant donné pouvoir à Thierry ALBERTINI  
Marc ESPONDA, ayant donné pouvoir à Dominique CAPITAINE  
Delphine GROSSO, ayant donné pouvoir à Valérie RIALLAND

**Absents et excusés :** Dalila CHOUIAH, Dominique LAIN, Marc  
LAURIOL, Josée MASSI

**Représentant du CSE présent :** Didier D'HOTEL

**Représentant du CSE excusé :** Stéphanie MANETTI

**Commissaire du gouvernement :** Frédéric LOUBEYRE (DDTM du  
Var) s'étant excusé

Monsieur le Président dit :

Chers Collègues,

Dans le cadre de leur partenariat, VAR HABITAT a été sollicité par la Commune  
d'Ollioules et l'EPF PACA pour l'acquisition d'un immeuble sis 1 Rue Moutin, en vue de  
sa réhabilitation.

Cette acquisition est une réelle opportunité et permettrait la réalisation de 3 logements  
sociaux.

Le tènement foncier figure au cadastre de la manière suivante :

Commune : OLLIOULES  
Section : BZ  
Numéro : 336 d'une superficie de 214 m2

S'agissant du programme, Var Habitat souhaite réaliser la transformation et réhabilitation du bâti existant, avec un objectif thermique d'obtention d'un classement C au niveau du DPE.

La répartition par produit serait de 1 T2 PLAÏ et 2 T2 PLUS.

Le prix de cession est de 425.000 € HT (hors frais de portage et TVA en sus à déterminer), sur lequel vient s'appliquer une minoration du fonds SRU à hauteur de 45.000 €.

A ce jour, l'estimation prévisionnelle de cette opération est de : 895.000 € TTC

Je vous demande donc de bien vouloir autoriser :

- Le lancement de l'opération et son coût prévisionnel,
- L'acquisition du foncier bâti,
- Le lancement des études, appels d'offres service et travaux et signature des marchés afférents,
- Le Directeur Général à signer tous les actes à intervenir nécessaires à la réalisation de l'opération.

Le Conseil d'Administration après avoir entendu l'exposé de son Président, l'adopte à l'unanimité et le transforme en délibération, accordant ainsi les autorisations sollicitées.

Le Président,

Thierry ALBERTINI